

Arboviroses - Hexagone

Semaine 37-2025. Date de publication : 10 septembre 2025

ÉDITION NATIONALE

Bilan de la surveillance renforcée des arboviroses, du 1^{er} mai au 8 septembre 2025, France hexagonale

La surveillance de la dengue, du chikungunya, du Zika, et des infections à virus West Nile est basée sur le signalement obligatoire. Pendant la période d'activité des moustiques vecteurs dans l'Hexagone, du 1^{er} mai au 30 novembre, la surveillance de ces arboviroses est complétée par un dispositif de surveillance renforcée saisonnière, coordonné par Santé publique France en lien avec les Agences régionales de santé (ARS).

Points clés de la semaine 37-2025

Chikungunya, dengue et Zika

Cas autochtones

Au 8 septembre 2025, 49 épisodes de transmission vectorielle autochtone ont été identifiés en France hexagonale :

- 38 épisodes de chikungunya totalisant 382 cas (1 à 71 cas par épisode ; 10 de ces épisodes sont clos)
- 11 épisodes de dengue totalisant 21 cas (1 à 5 cas par épisode ; 5 de ces épisodes sont clos)

Ils se situent dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Île de France, déjà affectées les années précédentes, et pour la première fois cette année en Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et Bourgogne-Franche Comté.

Le nombre croissant de foyers de transmission confirme le risque accru de transmission autochtone de ces virus en France hexagonale. Avec la persistance de foyers actifs, notamment dans des zones touristiques du sud de la France, et le retour des vacances d'été, le risque de foyers secondaires dans d'autres régions en France est augmenté.

Le diagnostic doit être évoqué devant une fièvre au retour des zones de transmission des virus du chikungunya et de la dengue, à l'étranger, en outre-mer mais aussi en France hexagonale (voir tableau et carte). Santé publique France rappelle l'importance du signalement des cas qui permet une intervention rapide visant à limiter la transmission, ainsi que l'importance des mesures de protection contre les piqûres de moustiques et de lutte contre les gîtes larvaires.

Cas importés

Depuis le 1^{er} mai, début de la surveillance renforcée, jusqu'au 8 septembre 2025, ont été identifiés :

- 966 cas importés de **chikungunya**
- 894 cas importés de **dengue**
- 7 cas importés de **Zika**

Infections à virus West Nile

Cas autochtones

Au 8 septembre 2025, 23 cas humains d'infection par le virus West Nile acquis par voie vectorielle ont été identifiés dans 7 départements de France hexagonale. Les régions affectées sont les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et pour la première fois Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes.

Chikungunya, dengue et Zika

Episodes de transmission autochtone – transmission vectorielle

Au 8 septembre 2025, un total de 49 épisodes de transmission d'arboviroses transmises par *Aedes albopictus* ont été identifiés en France hexagonale : 38 épisodes de chikungunya (dont 10 sont clos) et 11 de dengue (dont 5 sont clos). Ils se situent dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Île de France, déjà affectées les années précédentes et, pour la première fois, en régions Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et Bourgogne-Franche-Comté.

Le nombre important de foyers de chikungunya constatés cette année et leur précocité sont liés à l'épidémie qui a sévi à La Réunion et dans la zone de l'Océan Indien due à une souche virale, bien adaptée au moustique *Aedes albopictus*. Depuis le mois de juillet des foyers de dengue sont aussi régulièrement identifiés.

Cette situation confirme l'augmentation du risque d'arboviroses transmises par *Aedes albopictus* en France hexagonale et en Europe.

La majorité de ces foyers a pu être détectée précocement grâce à la surveillance et au signalement des cas, permettant la mise en place rapide des mesures de prévention et de contrôle par les ARS. Néanmoins, plusieurs foyers totalisent plus de 20 cas et les investigations, toujours en cours, ont pu mettre en évidence des liens entre foyers (foyers secondaires). Les investigations ont ainsi permis de rattacher les cas de Grasse ou Saint-Vallier-de-Thiey et Porto Vecchio (indiqués dans le bilan du 20 août) au foyer d'Antibes, ville où ils ont été infectés. L'investigation en cours du nouveau foyer de dengue à Aubagne n'a pas mis en évidence, à ce stade, de lien avec le précédent foyer dans cette commune mais l'investigation n'est pas terminée.

Pour mémoire, un cas de chikungunya identifié à Illats, en Gironde, a été infirmé rétrospectivement par le Centre national de référence (CNR) des arboviroses, après analyses complémentaires.

Tableau 1 : Episodes de transmission autochtone de chikungunya en France hexagonale, saison 2025, à la date du 08/09/2025.

Région	Département	Commune(s)	Nombre de cas autochtones	Date de début des signes du 1er cas	Date de début des signes du dernier cas	Episode clos Oui/Non
Auvergne-Rhône-Alpes	Drôme	Montoison	3	13/06/2025	19/06/2025	O
	Isère	Claix	5	01/07/2025	27/07/2025	N
	Isère	Eybens	29	31/07/2025	27/08/2025	N
	Savoie	Saint-Ours	1	12/08/2025	12/08/2025	N
	Drôme	Suze-la-Rousse	1	01/09/2025	01/09/2025	N
Bourgogne-Franche-Comté	Côte-d'Or	Dijon	7	19/07/2025	04/09/2025	N
Corse	Corse-du-Sud	Grosseto-Prugna	14	19/06/2025	01/08/2025	N
	Haute-Corse	Ghisonaccia	3	29/07/2025	31/07/2025	N
	Corse-du-Sud	Bastelicaccia	1	11/08/2025	11/08/2025	N
Grand Est	Bas-Rhin	Lipsheim	1	26/06/2025	26/06/2025	O
	Bas-Rhin	Ostwald ou Strasbourg	1	08/08/2025	08/08/2025	N
Île-de-France	Paris	Paris	1	16/08/2025	16/08/2025	N

Nouvelle-Aquitaine	Charente	Val-de-Cognac	14	03/06/2025	07/08/2025	N
	Dordogne	Bergerac	54	23/06/2025	31/08/2025	N
	Pyrénées-Atlantiques	Hendaye	3	09/07/2025	24/07/2025	O
	Charente-Maritime	Rouffiac	2	10/07/2025	01/08/2025	N
	Landes	Dax	1	19/07/2025	19/07/2025	O
	Charente-Maritime	La Rochelle	1	21/07/2025	21/07/2025	N
	Gironde	Bordeaux	1	10/08/2025	10/08/2025	N
Occitanie	Hérault	Prades-le-Lez	1	27/05/2025	27/05/2025	O
	Gard	Bernis	1	11/06/2025	11/06/2025	O
	Hérault	Castries	14	30/06/2025	05/08/2025	N
	Gard	Poulx-Caveirac	21	10/07/2025	01/09/2025	N
	Hérault	Mauguio	4	29/07/2025	01/09/2025	N
	Gard	Milhaud (30)	1	03/08/2025	03/08/2025	N
	Gard/ Hérault	Candillargues (34) / St André de Majencoules (30)	3	18/08/2025	31/08/2025	N
PACA	Var	La Crau	2	02/06/2025	05/06/2025	O
	Bouches-du-Rhône	Salon-de-Provence	13	16/06/2025	30/06/2025	O
	Var	Toulon	1	16/06/2025	16/06/2025	O
	Bouches-du-Rhône	Vitrolles	46	29/06/2025	26/08/2025	N
	Var	Fréjus	51	01/07/2025	04/09/2025	N
	Alpes-Maritimes	Antibes	71	09/07/2025	01/09/2025	N
	Alpes-Maritimes	Auribeau-sur-Siagne	1	21/07/2025	21/07/2025	O
	Alpes-Maritimes	Nice	1	31/07/2025	31/07/2025	N
	Var	Roquebrune-sur-Argens	1	02/08/2025	02/08/2025	N
	Alpes-Maritimes	Cagnes-sur-Mer	5	08/08/2025	27/08/2025	N
	Bouches-du-Rhône	La Ciotat	1	27/08/2025	27/08/2025	N
	Alpes-Maritimes	Nice	1	28/08/2025	28/08/2025	N

Tableau 2 : Episodes de transmission autochtone de dengue en France hexagonale, saison 2025, à la date du 08/09/2025.

Région	Département	Commune(s)	Nombre de cas autochtones	Date de début des signes du 1er cas	Date de début des signes du dernier cas	Episode clos Oui/Non
Auvergne-Rhône-Alpes	Loire	Saint-Chamond	2	01/07/2025	08/07/2025	O
	Ain	Belley	2	10/07/2025	11/07/2025	O
Nouvelle-Aquitaine	Gironde	Langon	3	30/07/2025	03/08/2025	N
Occitanie	Lot	Lalbenque	1	20/07/2025	20/07/2025	O
	Pyrénées-Orientales	Canet-en-Roussillon	1	29/07/2025	29/07/2025	N
	Hérault	Beaulieu	1	22/08/2025	22/08/2025	N
	Haute-Garonne	Fonsorbes	1	25/08/2025	25/08/2025	N
PACA	Bouches-du-Rhône	Aubagne	1	25/06/2025	25/06/2025	O
	Bouches-du-Rhône	Rognac	5	05/07/2025	27/07/2025	N
	Var	Sanary-sur-Mer	1	06/07/2025	06/07/2025	O
	Bouches-du-Rhône	Aubagne	3	23/08/2025	26/08/2025	N

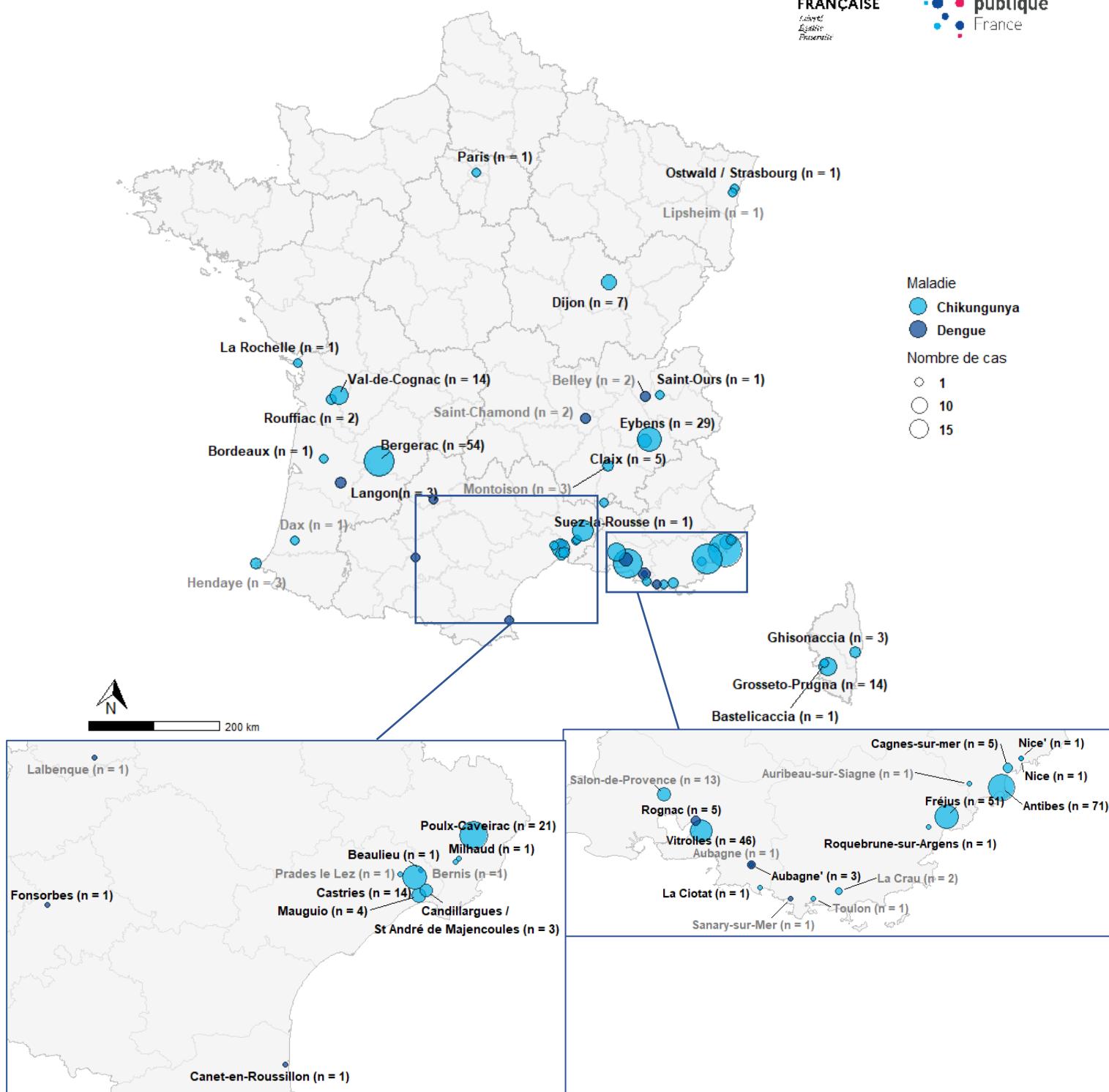
Dispositif de surveillance renforcée (1^{er} mai au 30 novembre)

La détection d'un cas de dengue, chikungunya ou Zika donne lieu à des investigations épidémiologiques et entomologiques pour déclencher rapidement des mesures de lutte antivectorielle et ainsi limiter le risque de transmission locale du virus. Lorsqu'un cas autochtone est identifié (personne n'ayant pas voyagé récemment en zone de circulation des virus, s'étant contaminée localement), les mesures de lutte antivectorielle sont renforcées avec la réalisation de deux traitements adulticides de démoustication dans un périmètre élargi (300 m). Des mesures de sécurisation des produits d'origine humaine sont mises en œuvre en application des recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique (groupe permanent « Sécurité des éléments et produits du corps humain »). Une recherche active de cas est également mise en œuvre autour des foyers de cas autochtones, pour déterminer l'étendue de la transmission locale et ajuster le périmètre du traitement de lutte antivectorielle si nécessaire. Cette recherche active est réalisée conjointement par Santé publique France et les agences régionales de santé concernées. Elle repose sur la sensibilisation des professionnels de santé des secteurs concernés et de la population générale, et sur des enquêtes en porte-à-porte dans le voisinage des cas connus pour identifier d'éventuels autres cas. Des mesures adaptées de sécurisation des produits issus du corps humain (sang, greffes...) sont également mises en œuvre.

Localisation des épisodes de transmission autochtone - 2025



Santé publique France



Les épisodes clos sont en gris

Figure 1 : Carte des épisodes de transmission autochtone de chikungunya et de dengue en France hexagonale, saison 2025, à la date du 08/09/2025

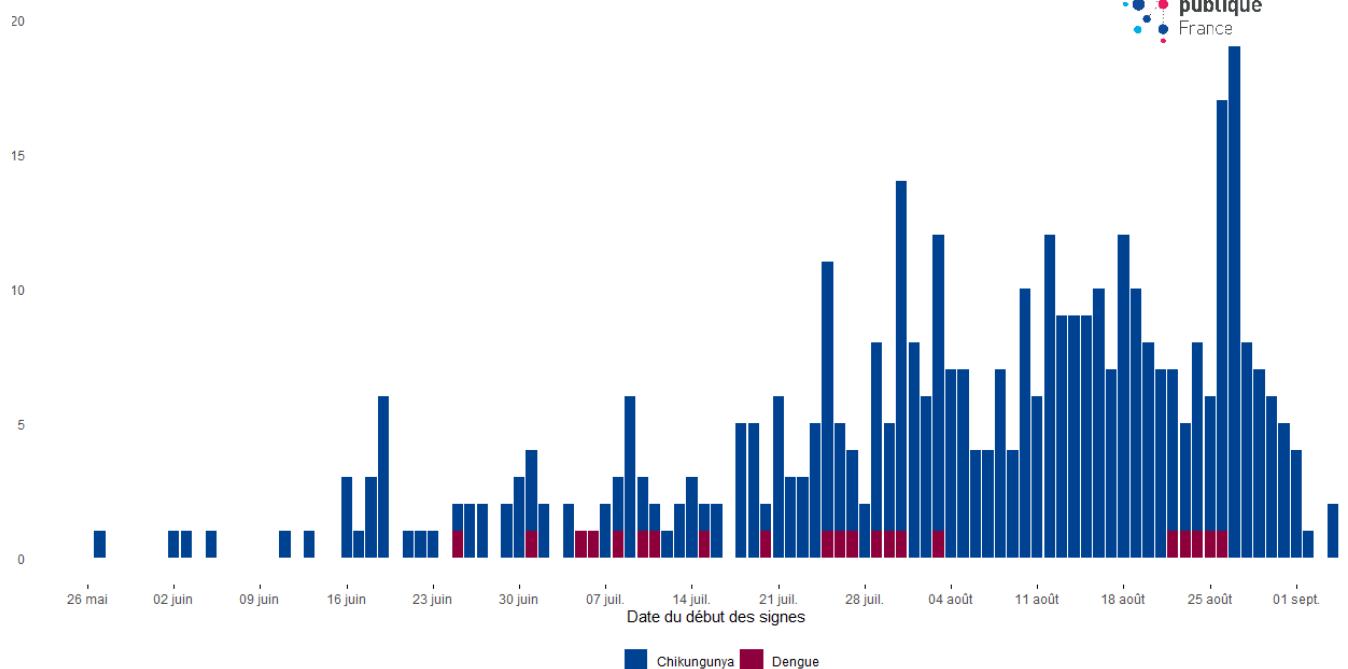


Figure 2 : Courbe épidémique des cas autochtones de chikungunya et de dengue en France hexagonale, saison 2025, à la date du 08/09/2025

Cas importés du 1^{er} mai au 8 septembre

Dans le cadre de la surveillance renforcée, 966 cas de chikungunya, 894 cas de dengue et 7 cas de Zika importés ont été identifiés entre le 1^{er} mai et le 8 septembre 2025.

Tableau 3 – Nombre de cas confirmés ou probables importés de chikungunya, de dengue et de Zika, par région, France hexagonale (du 01/05/2025 au 08/09/2025)

Région	Chikungunya	Dengue	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	157	146	1
Bourgogne-Franche-Comté	38	23	0
Bretagne	46	34	1
Centre-Val de Loire	20	28	0
Corse	3	3	0
Grand Est	45	32	2
Hauts-de-France	59	54	1
Ile-de-France	168	180	0
Normandie	32	52	0
Nouvelle-Aquitaine	147	111	0
Occitanie	99	86	1
Pays de la Loire	61	39	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	91	106	1
Total	966	894	7

Tableau 4 – Répartition des cas importés de dengue par pays ou zone de séjour (données du 01/05/2025 au 08/09/2025)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas	Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
GUADELOUPE	232	LA REUNION	2
POLYNESIE FRANÇAISE	206	MALDIVES	2
MARTINIQUE	155	REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	2
CÔTE D'IVOIRE	60	SAINT-MARTIN (PARTIE FRANÇAISE)	2
INDONESIE	53	ARABIE SAOUDITE	1
THAILANDE	40	BANGLADESH	1
TANZANIE, REPUBLIQUE-UNIE DE	13	BOLIVIE	1
BRESIL	10	BONAIRE, SAINT-EUSTACHE ET SABA	1
CAMBODGE	9	BURKINA FASO	1
GUYANE FRANÇAISE	9	COSTA RICA	1
CUBA	8	EL SALVADOR	1
BENIN	6	EMIRATS ARABES UNIS	1
CAMEROUN	6	FIDJI	1
MEXIQUE	6	GABON	1
SRI LANKA	6	GUINEE	1
INDE	5	JAMAIQUE	1
MALAISIE	5	MADAGASCAR	1
MAURITANIE	5	MALI	1
PHILIPPINES	5	MAROC	1
COLOMBIE	4	OUGANDA	1
COMORES	4	SAINT-MARIN	1
CONGO	3	SENEGAL	1
DJIBOUTI	3	SINGAPOUR	1
MAYOTTE	3	VIET NAM	1
SEYCHELLES	3	En cours d'investigation	2
TOGO	3	Total	894
CAP-VERT	2		

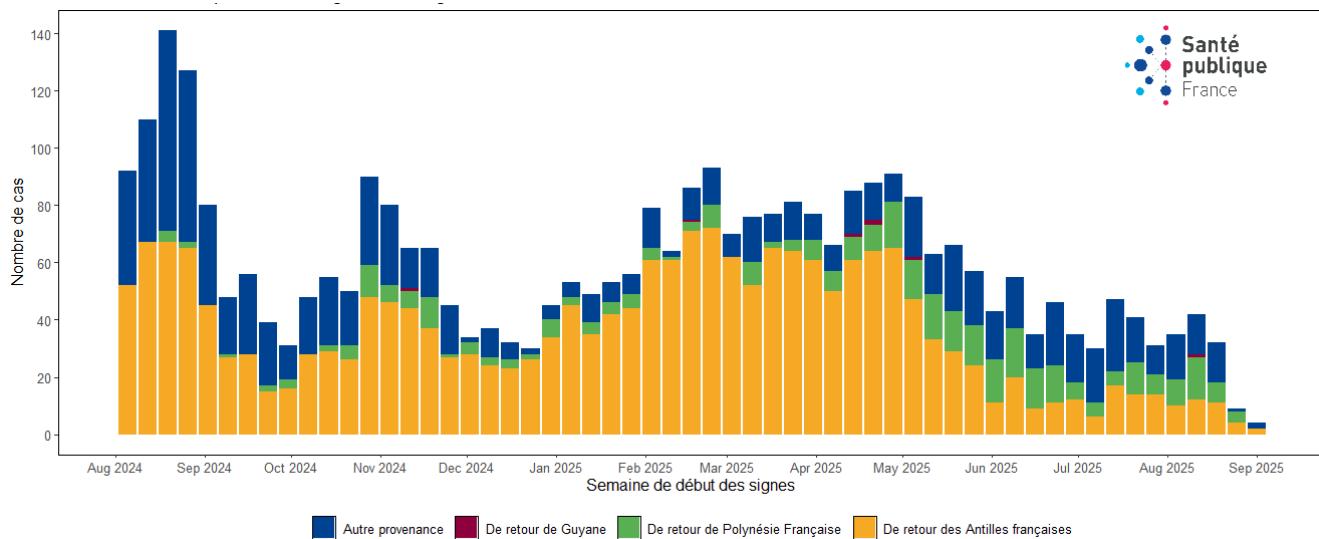


Figure 3: Nombre de cas de dengue importés en France hexagonale, par zone de séjour (août 2024 – septembre 2025), données non consolidées arrêtées au 8 septembre 2025

Tableau 5 – Répartition des cas importés de chikungunya par pays ou zone de séjour, données du 01/05/2025 au 08/09/2025

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
LA REUNION	732
MAURICE	71
MADAGASCAR	58
MAYOTTE	50
SRI LANKA	18
SEYCHELLES	6
BRESIL	4
BANGLADESH	3
COMORES	3
INDE	3
INDONESIE	2
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	2

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
SENEGAL	2
AFRIQUE DU SUD	1
CAMEROUN	1
CONGO	1
CÔTE D'IVOIRE	1
GUINEE-BISSAU	1
PHILIPPINES	1
RWANDA	1
THAILANDE	1
En cours d'investigation	4
Total	966

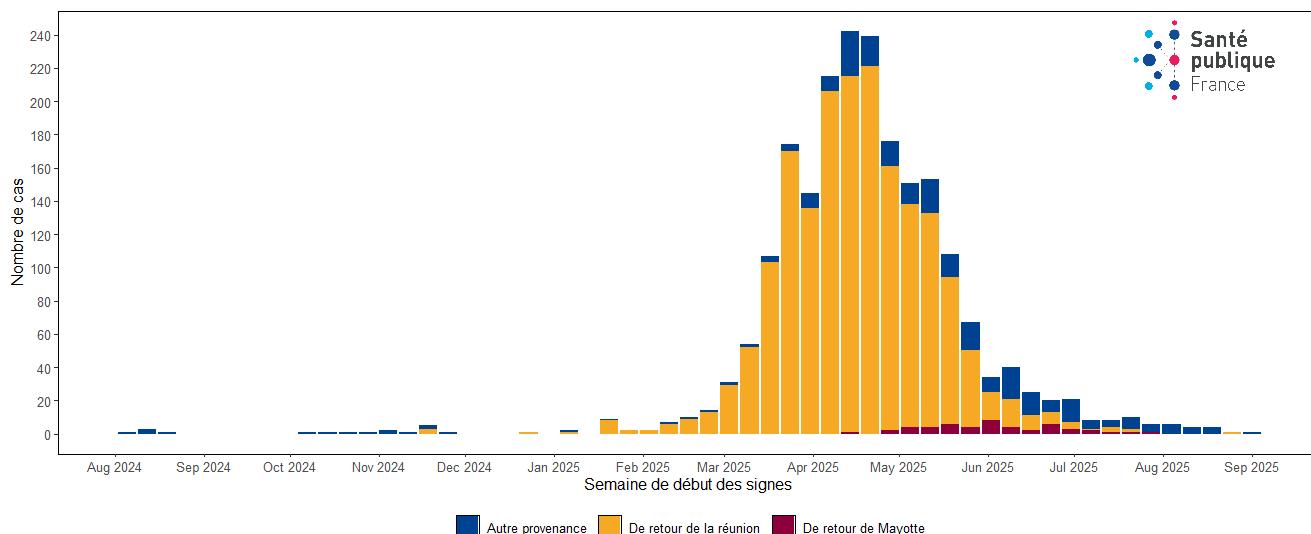


Figure 4 : Nombre de cas de chikungunya importés en France hexagonale, par zone de séjour (août 2024 - septembre 2025), données non consolidées arrêtées au 08/09/2025

Tableau 6 – Répartition des cas importés de Zika par pays ou zone de séjour, données du 01/05/2025 au 08/09/2025

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
INDONESIE	3
THAILANDE	2
CÔTE D'IVOIRE	1
LAOS, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE	1
Total	7

Dispositif de surveillance tout au long de l'année

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des maladies transmises par les moustiques *Aedes*. Sur le territoire hexagonal, le vecteur est *Aedes albopictus*, ou « moustique tigre » implanté dans 81 départements et actif entre les mois de mai et de novembre.

Ces maladies font l'objet d'une surveillance en France hexagonale qui vise en premier lieu à prévenir et/ou limiter l'installation d'un cycle de transmission de ces arboviroses.

Cette surveillance repose sur le signalement obligatoire de tous les cas documentés biologiquement, importés et autochtones. Elle est renforcée, notamment par le transfert automatisé des résultats des laboratoires Eurofins et Cerba et une sensibilisation des professionnels de santé, pendant la période d'activité des moustiques du 1^{er} mai au 30 novembre pour faire face au risque de transmission locale. Tous les cas identifiés font l'objet d'une investigation.

Au cours de cette période, des interventions de démoustication adaptées peuvent être réalisées autour des lieux fréquentés par les cas en période virémique pour limiter le risque de transmission.

Pour rappel, du 1^{er} janvier au 30 avril 2025, ont été identifiés par la déclaration obligatoire (chiffres consolidés le 26/05/2025) :

- 1099 cas importés de dengue
- 919 cas importés de chikungunya
- 5 cas importés de Zika

Infections à virus West-Nile

Transmission autochtone – transmission vectorielle

Au 8 septembre 2025, 23 cas autochtones d'infection à virus West Nile ont été identifiés en France hexagonale. Ils se situent en régions Paca et Occitanie, historiquement affectées par le virus West Nile, et en Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, touchées pour la première fois.

Pour un de ces cas, les investigations n'avaient initialement pas permis de déterminer le département de contamination parmi les trois départements fréquentés (Jura, Seine-Saint-Denis, Val d'Oise). La suite des investigations a permis de lever la suspicion de contamination dans le Jura.

Un nouveau cas, a été vraisemblablement infecté dans le Puy de Dôme (63). Il s'agit de la première détection de West Nile dans ce département. Les investigations sont en cours, notamment sur la situation de West Nile dans les volets animaux et entomologiques.

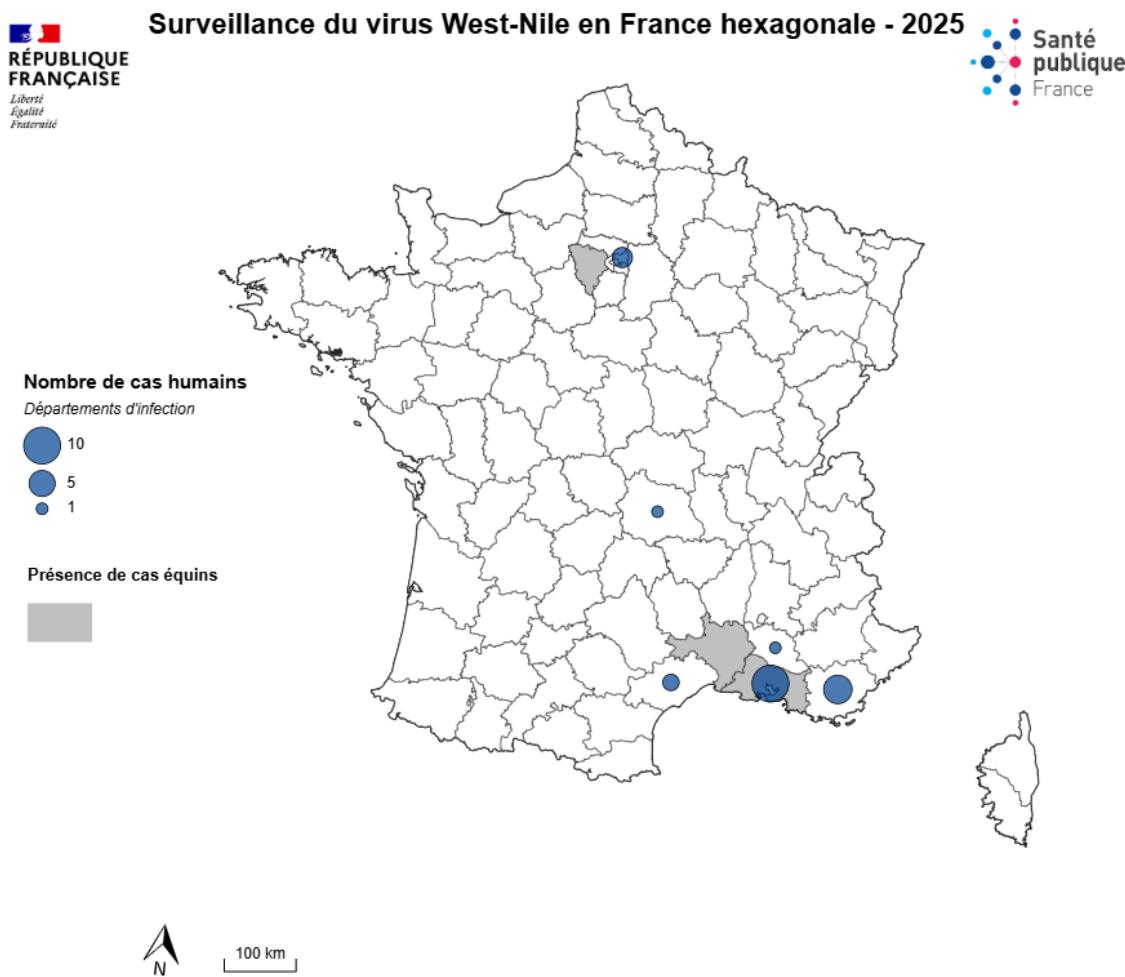
L'identification de cas en Ile-de-France et en Auvergne Rhône Alpes confirme l'évolution de l'épidémiologie du virus West Nile en France, notamment depuis 2022, année de l'identification de transmission pour la première fois en Nouvelle Aquitaine, hors de la zone historique de transmission sur l'arc méditerranéen. Cette évolution concerne l'ensemble de l'Europe.

Tableau 7 – Episodes de transmission autochtone de West-Nile en France hexagonale, saison 2025 (point au 08/09/2025)

Région	Département	Commune(s)	Nombre total de cas autochtones	Nombre de formes neuro invasives	Date de début des signes du 1er cas	Date de début des signes du dernier cas
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Gardanne, Arles ou Tarascon, Grans, Salon-de-Provence, Miramas, Eygalières, Nove, Marseille	10	4	07/07/2025	28/08/2025
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Vaucluse	Cheval-Blanc	1	0	10/07/2025	10/07/2025
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var	Hyères, Carnoules	6	3	15/07/2025	18/08/2025
Ile de France	Seine Saint Denis / Val d'Oise	Epinay sur Seine, Pierrefitte sur Seine / Enghien les Bains / Garges-les-Gonesse	3	2	18/07/2025	08/08/2025
Occitanie	Hérault	Agde	1	1	18/07/2025	18/07/2025
Occitanie	Hérault	Florensac	1	0	09/08/2025	09/08/2025
Auvergne-Rhône-Alpes	Puy de Dôme	Clermont Ferrand	1	0	15/08/2025	15/08/2025

2 erreurs contenues dans le bulletin du 20 août ont été corrigées : La commune de Florensac est dans l'Hérault et non dans le Gard ; un cas de Haute Corse non confirmé à ce jour a été supprimé du tableau

Figure 5 : Carte de la surveillance West Nile en France hexagonale, saison 2025 (au 08/09/2025)



Les données des cas humains sont produites par Santé publique France, celles des cas équins sont produites par la plateforme ESA.

Dispositif de surveillance

Le virus West-Nile est transmis par des moustiques du genre *Culex*, présent sur le territoire métropolitain et actif entre les mois de mai et de novembre.

Les infections à virus West-Nile font l'objet d'une surveillance en France, basée sur le signalement obligatoire, qui vise en premier lieu à éviter des formes graves par la sécurisation des produits issus du corps humain.

Le dispositif de surveillance du virus West Nile est pluridisciplinaire, dans une approche « one health » et associe les secteurs de la santé humaine et de la santé animale ainsi que des entomologistes. Les professionnels de santé, les ARS, les agences sanitaires, les laboratoires de référence en santé humaine et en santé animale, et des centres d'expertise y participent.

Pour le volet humain, cette surveillance repose sur le signalement obligatoire de tous les cas documentés biologiquement, importés et autochtones. Elle est renforcée, notamment par le transfert automatisé des résultats des principaux laboratoires réalisant ces diagnostics et une sensibilisation des professionnels de santé pendant la période d'activité des moustiques, du 1^{er} mai au 30 novembre, pour faire face au risque de transmission locale.

Situation en Europe

Dengue : [Episodes de transmission autochtone en Europe \(ECDC\)](#)

Chikungunya : [Episodes de transmission autochtone en Europe \(ECDC\)](#)

West Nile : [Episodes de transmission autochtone en Europe \(ECDC\)](#)

Partenaires

Santé publique France remercie tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances : les professionnels de santé hospitaliers ou libéraux (médecins et biologistes), les laboratoires Eurofins et Cerba, les opérateurs de démoustication, le CNR des arbovirus, le LNR West Nile et encéphalites équines, et les ARS.

Pour en savoir plus

Site du [CNR des arbovirus](#)

Site de Santé publique France : [chikungunya](#), [dengue](#), [Zika](#), [West Nile](#)

Équipe de rédaction

Direction des maladies infectieuses et Direction des régions, Santé publique France

Pour nous citer : Santé publique France. Surveillance sanitaire. Bulletin arboviroses. Édition nationale. 10/09/2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 2025.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 10 septembre 2025

Contact : presse@santepubliquefrance.fr

Annexe : Episodes de transmission autochtone 2010-2024, France hexagonale

De 2010, année des premiers cas autochtones de dengue et de chikungunya, à 2024, 53 épisodes de transmission des virus de la dengue, du chikungunya et du Zika, transmis par le moustique vecteur *Aedes albopictus* ont été identifiés : 48 de dengue, 4 de chikungunya et 1 de Zika.

Ils ont affecté au total 277 cas : 242 cas de dengue, 32 cas de chikungunya et 3 cas de Zika.

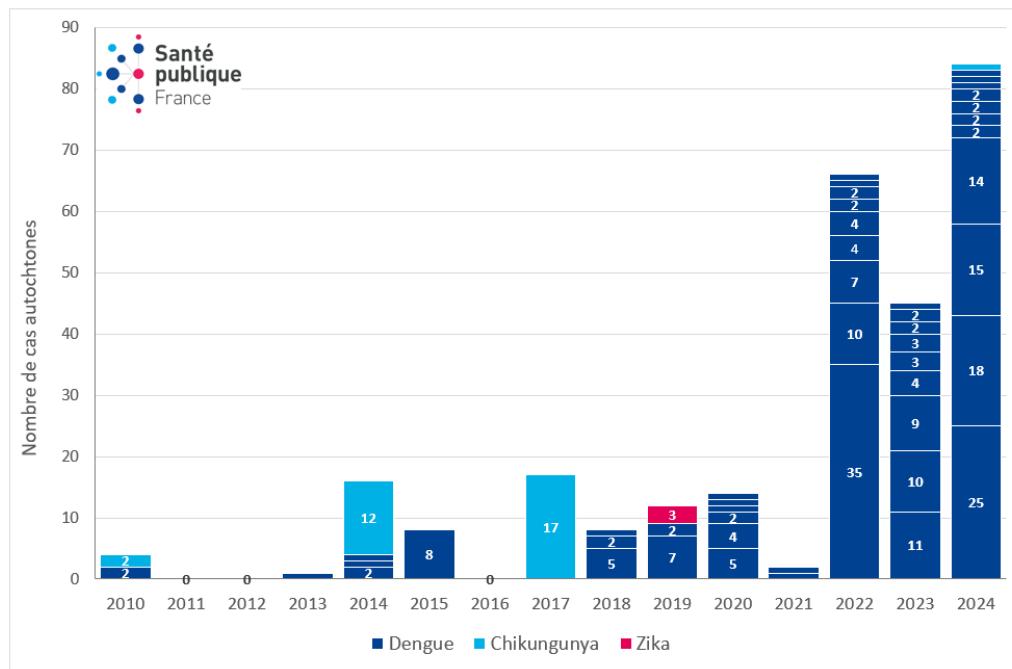


Figure 6 : Nombre de cas autochtones de dengue, chikungunya et Zika, identifiés par épisode de transmission, France hexagonale, 2010-2024

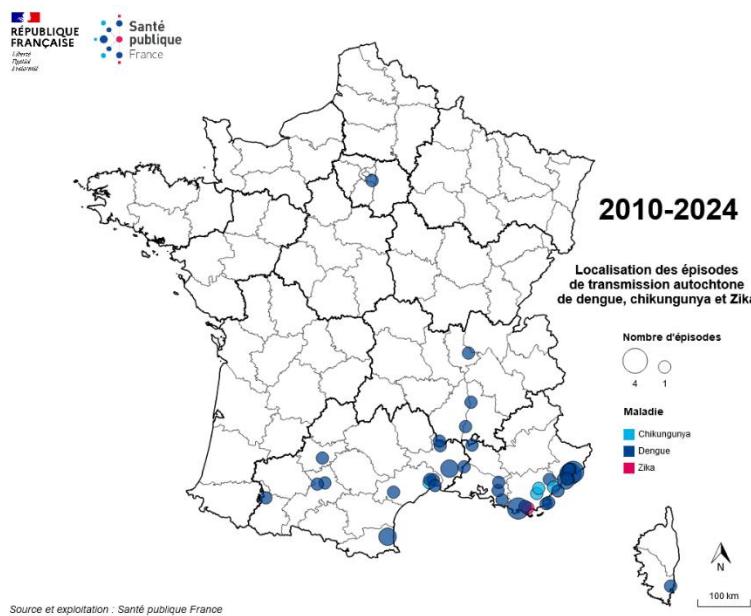


Figure 7 : Localisation des épisodes autochtones de dengue, chikungunya et Zika, France hexagonale, 2010-2024 *

*Les épisodes pour lesquels plusieurs zones de transmission possibles ont été identifiés ne sont pas présentés